



Comment offrir une messe ? Combien donner ?

Si vous souhaitez demander une intention de messe, adressez-vous au prêtre de votre paroisse (avant ou après la messe) ou à l'accueil paroissial. Vous pouvez aussi déposer une enveloppe en précisant votre intention ainsi que la date et le lieu de la messe paroissiale où vous souhaitez que cette intention soit annoncée. En France en 2016, l'offrande conseillée pour une intention de messe est de **17 €**. Vous pouvez donner plus, vous pouvez donner moins.

Demander une messe, c'est entrer dans la prière de Jésus, et de l'Eglise.

C'est confier à Dieu les intentions qui nous sont chères et soutenir les prêtres.

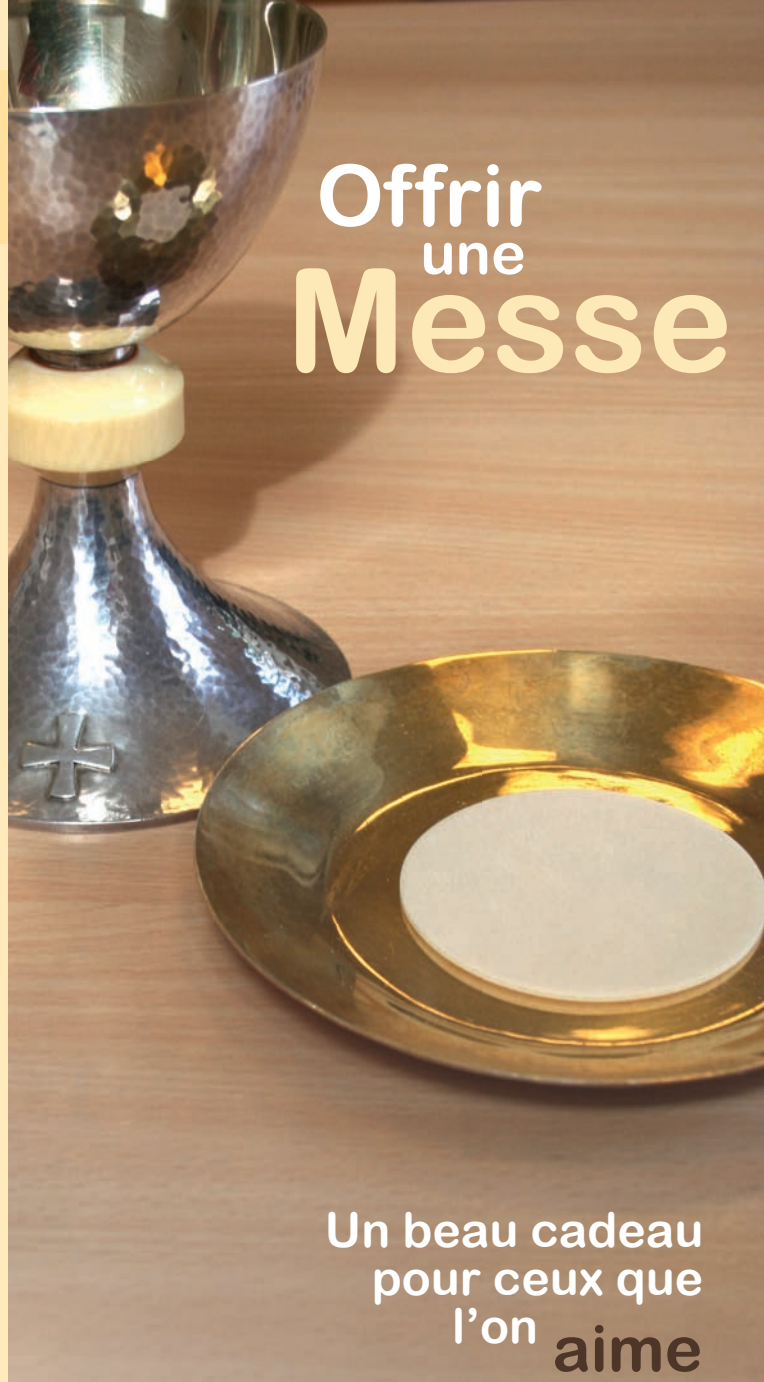
Merci de votre participation à la vie de l'Église

Association diocésaine de Beauvais

15, rue Jeanne Hachette - BP 20636
60026 Beauvais Cedex
Tél : 03 44 06 28 28
Courriel : adb.economat@oise-catholique.fr

<http://oise.catholique.fr>

Paroisse :



Offrir une Messe

Un beau cadeau
pour ceux que
l'on aime

Faire célébrer une messe ...

Chaque fois que la messe est célébrée, le Christ en sa Passion – sa mort et sa résurrection – est présent et offert « pour la multitude ». Tout l'amour de Dieu pour les hommes est ainsi donné. Avec le Christ, nous pouvons nous offrir au Père et le prier pour toutes les intentions qui nous tiennent à cœur.

Pour quoi ? Pour qui ?

Certes, la messe a une valeur universelle, elle est toujours célébrée pour la gloire de Dieu et le salut du monde, mais le prêtre peut y associer une intention particulière.

Pour dire merci

Nous pouvons offrir une messe pour rendre grâce à Dieu pour un événement de notre vie ou qui nous touche, pour une réconciliation, une grâce obtenue, un anniversaire, un baptême, un mariage...

Pour des intentions qui nous tiennent à cœur

Nous pouvons offrir une messe pour la paix dans le monde, l'évangélisation, les vocations, les pouvoirs publics, les malades, les prisonniers, les réfugiés, tous ceux qui souffrent...

Pour nos proches

Nous pouvons offrir une messe pour demander à Dieu d'aider nos proches (parents, enfants, amis, voisins...). C'est une manière de les accompagner dans les moments importants, joyeux ou difficiles de leur vie.

Pour nos défunts

Offrir une messe est un geste de respect et de fidélité à l'égard de ceux qui sont morts, en demandant au Père de les accueillir dans son Royaume de lumière et de paix.

Les offrandes de messe

La messe n'a pas de prix. Cependant, dès les origines de l'Eglise, les fidèles ont voulu montrer leur participation à l'Eucharistie, soit en faisant des offrandes en nature (pain, vin, nourriture à partager...), soit en faisant des offrandes d'argent. Ces offrandes étaient en même temps destinées à participer aux besoins de l'Eglise.

Aujourd'hui, pour aider à la subsistance des prêtres, l'Eglise invite les fidèles qui demandent une intention de messe à l'accompagner par une offrande en argent, appelée aussi « honoraire de messe ».

Un jour... une intention

Le dimanche, le curé célèbre la messe à l'intention de l'ensemble de la communauté paroissiale. Cependant, il est possible de mentionner au cours de cette messe dominicale des intentions qui seront célébrées par les prêtres de la paroisse en semaine ou par d'autres prêtres. Dans l'Oise, chaque prêtre ne reçoit que 20 honoraires de messe par mois. Tous les autres sont transmis aux prêtres qui ne sont pas en paroisse, et en particulier aux prêtres âgés.

A chaque fois qu'une intention est donnée, une messe est célébrée.

